

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 13019**

présenté par

M. Coquerel, Mme Etienne, M. Le Gall, M. Boumertit, M. Léaument, M. Maudet, M. Rome et
M. Walter

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre le décret qui définira la liste des indicateurs de l'index séniors après consultation des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux.